La Déclaration de Doha: PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA LÉGALITÉ

RÉSEAU MONDIAL POUR L'INTÉGRITÉ DE LA JUSTICE

Lancement du Réseau mondial pour l'intégrité de la justice

« Unir nos forces pour renforcer l'intégrité de la justice et prévenir la corruption dans le système judiciaire »

Vienne, Autriche

Centre international de Vienne

Salle M1 – bâtiment M

9 et 10 avril 2018

Programme

Introduction

L'article 11 de la Convention des Nations Unies contre la corruption met en avant le rôle crucial que jouent les magistrats dans la lutte contre la corruption et reconnaît qu'ils ne peuvent jouer ce rôle efficacement qu'en étant eux-mêmes à l'abri de la corruption et en agissant avec intégrité. Chaque État partie est donc tenu de prendre des mesures pour a) renforcer l'intégrité des magistrats et b) prévenir les possibilités de les corrompre.

Le terme « intégrité », tel qu'il est utilisé à l'article 11 et appliqué aux magistrats, peut être compris comme recouvrant une notion générale qui désigne la capacité du système judiciaire ou d'un membre de ce système à résister à la corruption, tout en respectant pleinement les valeurs fondamentales que sont l'indépendance, l'impartialité, l'intégrité personnelle, les convenances, l'égalité, la compétence et la diligence, valeurs définies dans les *Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire* et décrites plus en détail dans le *Commentaire des Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire*.

En 2016, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a lancé un projet mondial visant à fournir un appui durable et une assistance technique aux États Membres dans certains domaines couverts par la Déclaration de Doha, adoptée lors du Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale de 2015, notamment pour ce qui est de renforcer l'intégrité de la justice et de prévenir la corruption dans le système judiciaire. Dans cette Déclaration, les États ont en particulier réaffirmé leur détermination à « tout faire pour prévenir et combattre la corruption, et prendre des mesures visant à améliorer la transparence de l'administration publique et à promouvoir l'intégrité et la responsabilité de nos systèmes de justice pénale, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption ».

La mise en œuvre de la Déclaration de Doha sera déterminante pour la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030, en particulier de l'objectif 16, qui consiste à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ». Plusieurs cibles de l'objectif 16 sont pertinentes à cet égard, dont la cible 16.3 (Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice), la cible 16.5 (Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes) et la cible 16.6 (Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux).

En tant que gardien de la Convention des Nations Unies contre la corruption, l'ONUDC assure le secrétariat de la Conférence des États parties à la Convention. À ce titre, il s'occupe du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention, dont le deuxième cycle, entamé en 2016, porte notamment sur l'application du chapitre II, dans lequel figure l'article 11. Le Réseau mondial pour l'intégrité de la justice, présenté plus en détail ci-dessous, facilitera l'accès aux ressources pertinentes, aux données sur les bonnes pratiques et à d'autres supports et favorisera ainsi une participation fructueuse au processus d'examen et l'adoption des mesures de suivi voulues.

Le Réseau mondial pour l'intégrité de la justice

Le Réseau mondial pour l'intégrité de la justice est une plateforme qui vise à aider les instances judiciaires à renforcer l'intégrité de la justice et à prévenir la corruption dans le système judiciaire. Le Réseau encouragera la transmission du savoir entre pairs et appuiera l'organisation d'activités entre juges et autres acteurs de la justice ; il facilitera l'accès aux outils et ressources utiles sur diverses questions ayant trait à l'intégrité de la justice ; et il appuiera la consolidation et le respect effectif des principes de déontologie judiciaire, ainsi que la prévention de la corruption au sein du système judiciaire. Dans le cadre du Réseau, des supports techniques et documents d'orientation de portée mondiale concernant l'intégrité de la justice et la lutte contre la corruption seront conçus et étoffés, et une assistance technique sera fournie aux instances judiciaires pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies, des activités et des mécanismes visant à renforcer l'intégrité et la responsabilité dans le système judiciaire. Les principaux objectifs du Réseau seront les suivants :

i) Promouvoir le travail en réseau entre juges et autres acteurs de la justice en créant des occasions de dialogue virtuel ou en personne, en vue d'étendre sans cesse le Réseau et de favoriser la transmission du savoir et l'entraide eu égard au renforcement de l'intégrité et à la prévention de la corruption dans le système judiciaire ;

ii) Faciliter l'accès des juges et autres acteurs de la justice aux documents d'orientation, outils et autres ressources sur l'intégrité de la justice, notamment en créant une base regroupant les ressources utiles ;

iii) Aider à repérer les lacunes des normes internationales et des ressources techniques en matière d'intégrité de la justice et appuyer l'élaboration de nouveaux outils et ressources techniques pour combler ces lacunes ;

iv) Simplifier le recensement des besoins d'assistance technique et la fourniture de l'assistance correspondante, notamment en offrant des possibilités d'entraide et d'apprentissage entre pairs.

Pour préparer le lancement du Réseau mondial pour l'intégrité de la justice, l'ONUDC a consulté près de 4 000 juges du monde entier, notamment dans le cadre des activités suivantes :

- Tenue de sept réunions régionales préparatoires entre 2016 et 2017 en Jordanie, en Tunisie, en Thaïlande, au Panama, au Burkina Faso, en Namibie et à l'Office des Nations Unies à Vienne (Autriche) ;

- Participation aux réunions, entre autres, de l'Union internationale des magistrats et de ses groupes régionaux, du Commonwealth Magistrates' and Judges' Association, de la Fédération latino-américaine des magistrats, de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, du Réseau d'échange judiciaire d'Europe centrale et orientale de l'Institut CEELI, du Groupe sur l'intégrité de la justice, de l'Association des acteurs de la justice des Caraïbes, du Forum des présidents de cours suprêmes du Pacifique, de l'Association juridique de l'Asie et du Pacifique (LAWASIA), de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire, du Réseau européen de conseils de la justice et du Commonwealth Judicial Education Institute, et à la deuxième réunion de haut niveau des juges en chef des cours suprêmes et constitutionnelles africaines ;
- Diffusion d'une enquête en ligne en anglais, arabe, espagnol, français, portugais et russe à plus d'un millier de juges et acteurs de la justice.

Ces consultations ont permis à l'ONUDC d'en apprendre davantage sur les efforts déployés par les instances judiciaires pour renforcer l'intégrité de la justice, conformément à l'article 11 de la Convention des Nations Unies contre la corruption, et de cerner les bonnes pratiques suivies et les problèmes non résolus. Elles ont ainsi servi de base à la conception du Réseau mondial pour l'intégrité de la justice, l'idée étant de satisfaire les besoins et attentes des juges du monde entier.

Programme

Premier jour – 9 avril 2018	
8 heures- 9 heures	**Inscription**
9 heures- 10 h 15	**Séance d'ouverture de haut niveau** **Message vidéo de Mme Amina J. Mohammed,** Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies **Message vidéo de M. Yury Fedotov**, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne • **M. John Brandolino**, Directeur de la Division des traités, ONUDC • **M. Walter Samuel Nkanu Onnoghen**, Président de la Cour suprême, Nigéria • **M. Jean Fahd**, Premier Président de la Cour de cassation, Liban • **Mme Elisabeth Lovrek**, juge, Vice-Présidente de la Cour suprême, Autriche • **Mme Maria Thereza Moura**, juge, Cour supérieure de justice, Brésil • **Mme Zainun Ali**, juge, Cour fédérale, Malaisie • **Mme Allyson K. Duncan**, juge, États-Unis d'Amérique
10 h 15- 10 h 45	**Pause café**
10 h 45-midi	**Séance plénière – Difficultés rencontrées et bonnes pratiques suivies s'agissant de promouvoir l'intégrité de la justice et de prévenir la corruption dans le système judiciaire – Le rôle du Réseau mondial pour l'intégrité de la justice** • **Animation du débat : Mme Brigitte Strobel-Shaw**, Chef de la Section de l'appui à la Conférence, Service de la lutte contre la corruption et la criminalité économique, ONUDC • **Mme Roberta Solis**, spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale, ONUDC – Réseau mondial pour l'intégrité de la justice : attentes, objectifs, outils et services • **M. Rudolf Mellinghoff, membre du Groupe sur l'intégrité de la justice** – Les Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire • **M. Diego Garcia-Sayán, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats** – La corruption comme menace pour l'indépendance et l'exercice de la justice • **M. Christophe Régnard, Président de l'Union internationale des magistrats** – Le Statut universel du juge
Midi- 14 heures	**Déjeuner**

14 heures-15 h 15	**Séances de groupes thématiques I** *Les séances de groupes thématiques se tiendront **simultanément** ; organisées par l'ONUDC et d'autres acteurs, elles permettront d'aborder les questions dont il est ressorti lors de la campagne ayant précédé la création du Réseau qu'elles étaient prioritaires. Ces séances seront l'occasion pour tous les participants de dialoguer activement sur les différents thèmes prévus et de faire part des expériences des juridictions et institutions dont ils dépendent. Au terme de chaque séance, les organisateurs rassembleront les **recommandations** issues des débats sous forme de documents qui alimenteront les futurs travaux du Réseau.* *Les séances de la **salle des plénières (salle M1)** bénéficieront de services **d'interprétation dans les six langues officielles de l'ONU**. Les séances des **salles M3, M6 et M7** se dérouleront en **anglais seulement**.*
	Salle des plénières (salle M1) – Volets thématiques I et II : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice et prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Les Principes de Bangalore répondent-ils aux menaces qui planent aujourd'hui sur l'intégrité de la justice ? »** – organisé par le Groupe sur l'intégrité de la justice • **Animation du débat : Mme Christine Chanet**, conseillère à la Cour de cassation, France ; membre du Groupe sur l'intégrité de la justice • **M. Jeff Apperson**, Vice-Président du National Center for State Courts ; ancien Président de l'International Association for Court Administration • **Mme Shiranee Tilakawardena**, ancienne juge et Présidente par intérim de la Cour suprême, Sri Lanka ; Association internationale des femmes juges • **M. Adrian Saunders**, juge et Président élu de la Cour de justice des Caraïbes ; ancien Président de la Cour suprême des Caraïbes orientales • **M. Jonathan Mance**, Vice-Président de la Cour suprême, Royaume-Uni
	Salle M6 – Volet thématique I : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice **« Formation à la déontologie judiciaire »** – organisé par l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT), le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) et l'ONUDC • **Animation du débat : M. Wojciech Postulski**, juge, Pologne ; Secrétaire général du Réseau européen de formation judiciaire • **Mme Adèle Kent**, juge, Directrice générale de l'Institut national de la magistrature, Canada • **Mme Tania Jewczuk**, juge, École nationale de la magistrature, France • **M. Jeremy Cooper**, consultant à l'ONUDC ; ancien juge, Royaume-Uni
	Salle M3 – Volet thématique II : Prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Transparence et désacralisation des travaux des tribunaux »** – organisé par le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe, le Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et la Commission de Venise • **Animation du débat : M. Christoph Grabenwarter**, Vice-Président de la Cour constitutionnelle, Autriche ; Commission de Venise • **M. Gerhard Kuras**, Président de la Cour suprême, Autriche

	• **M. Jose Igreja Matos**, juge à la Cour d'appel d'Oporto, Portugal ; évaluateur pour le GRECO • **Mme Sheridan Greenland**, Directrice du UK Judicial College, Royaume-Uni ; évaluatrice pour le GRECO • **M. Artashes Melikyan**, Cosecrétaire du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et du Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE), Conseil de l'Europe
	Salle M7 – Volet thématique III : Évaluer et surveiller l'intégrité **« Les conséquences de la numérisation sur l'intégrité et la responsabilité »** – organisé par l'Istituto di Ricerca sui Sistemi Giudiziari (IRSiG) • **Animation du débat : M. Marco Fabri**, Directeur par intérim de l'Istituto di Ricerca sui Sistemi Giudiziari • **M. Francesco Contini**, chercheur principal à l'Istituto di Ricerca sui Sistemi Giudiziari • **Mme Dory Reiling**, haute magistrate, Projet de justice civile numérique du Programme pour la qualité et l'innovation, Pays-Bas • **M. Antonio Cordella**, London School of Economics
15 h 15- 15 h 45	**Pause café**
15 h 45- 17 heures	**Séances de groupes thématiques II**
	Salle des plénières (salle M1) – Volets thématiques I et II : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice et prévenir la corruption dans le système judiciaire **« La transparence financière pour les juges »** – organisé par la Banque mondiale et l'ONUDC • **Animation du débat : Mme Ivana Rossi**, spécialiste principale du secteur financier, Initiative pour le recouvrement des avoirs volés, Groupe de la Banque mondiale • **M. Pablo Tonelli**, membre du Conseil de la magistrature de la justice nationale, Argentine • **M. Tilman Hoppe**, consultant à l'Agence allemande de coopération internationale
	Salle M6 – Volet thématique I : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice **« Un compromis ? Concilier indépendance et responsabilité »** – organisé par le Commonwealth Magistrates' and Judges' Association (CMJA) • **Animation du débat : M. Keith Hollis**, juge itinérant à la retraite, Royaume-Uni • **Mme Lynne Leitch**, juge à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, Canada • **M. Charles Mkandawire**, juge à la Haute Cour, Malawi

	Salle M3 – Volet thématique II : Prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Les tribunaux spécialisés dans la lutte contre la corruption sont-ils un bon moyen de renforcer l'intégrité de la justice et l'état de droit ? »** – organisé par le U4 Anti-Corruption Resource Centre • **Animation du débat : M. Matthew Stephenson**, professeur de droit, Université Harvard • **M. Lawrence Gidudu**, juge, Chef de la Division anti-corruption à la Haute Cour, Ouganda • **M. Jan Hrubala**, juge, Président de la Cour pénale spéciale, Slovaquie • **Mme Amparo Cabotaje-Tang**, Présidente du Tribunal de lutte contre la corruption (Sandiganbayan), Philippines
	Salle M7 – Volet thématique III : Évaluer et surveiller l'intégrité **« Administration et efficacité des tribunaux pour l'intégrité »** – organisé par le National Center for State Courts (NCSC) • **Animation du débat : M. Jeff Apperson**, Vice-Président du National Center for State Courts ; ancien Président de l'International Association for Court Administration • **M. Sam Rugege**, Président de la Cour suprême, Rwanda • **Mme Kersti Fjørstad**, Directrice générale adjointe de l'Administration des tribunaux, Norvège • **M. Roger Bilodeau**, Registraire de la Cour suprême, Canada
17 heures-17 h 30	**Réunion des rapporteurs des séances de groupes thématiques I et II (salle M0127)**
19 heures-21 heures	**Réception** *Réception organisée conjointement par la Cour suprême d'Autriche et par la Cour de cassation et le Conseil judiciaire suprême du Qatar au Palais de justice de Vienne : http://www.ogh.gv.at/en/the-palace-of-justice*

Deuxième jour – 10 avril 2018	
9 heures-10 h 15	**Séances de groupes thématiques III**
	Salle des plénières (salle M1) – Volets thématiques I et II : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice et prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Rédiger des codes de conduite – Les choses faire et celles à éviter »** – organisé par le Réseau européen des conseils de la justice (RECJ) • **Animation du débat : Mme Nuría Abad**, Présidente du Réseau européen des conseils de la justice • **M. Grzegorz Borkowski**, juge, Conseil national de la magistrature, Pologne • **M. Wenceslao Olea Godoy**, Président de la Commission disciplinaire, Conseil général du pouvoir judiciaire, Espagne • **M. Horatius Dumbrava**, formateur à l'Institut national de formation des juges, Roumanie • **Mme Caroline Pellerin-Rugliano**, attachée auprès du greffier, Cour de justice de l'Union européenne
	Salle M6 – Volet thématique I : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice **« Risques et avantages de l'utilisation des médias sociaux par les juges »** – organisé par l'Institut CEELI • **Animation du débat : M. Christopher Lehmann**, Directeur exécutif de l'Institut CEELI • **M. Ladislav Derka**, juge à la Haute Cour, Tchéquie • **M. Cristi Danilet**, juge au tribunal municipal de Cluj, Roumanie • **M. Barry Clarke**, juge régional du travail au Tribunal du travail du pays de Galles, Royaume-Uni • **Mme Ksenija Renko**, consultante en communication, Jupiter Strategic Consulting Ltd.
	Salle M3 – Volet thématique II : Prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Promouvoir l'intégrité et lutter contre la corruption dans le système judiciaire – Bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience »** – organisé par l'Union internationale des magistrats (UIM) • **Animation du débat : Mme Roslyn Atkinson**, juge à la Cour suprême du Queensland, Australie ; Présidente de la première Commission d'étude de l'Union internationale des magistrats • **M. Nicholas Blake**, juge à la retraite, Haute Cour, chambre du Banc de la Reine, Angleterre et pays de Galles • **Mme Janja Roblek**, haute magistrate et Présidente de la Cour de district de Kranj, Slovénie • **M. Giacomo Oberto**, Secrétaire général de l'Union internationale des magistrats

	Salle M7 – Volet thématique III : Évaluer et surveiller l'intégrité **« Évaluer les mesures disciplinaires et pénales prises en faveur de l'intégrité des juges – Étude pilote »** – organisé par l'Association internationale du barreau • **Animation du débat : Mme Rocio Paniagua**, conseillère juridique principale, Association internationale du barreau • **Mme Violaine Autheman**, Directrice principale de programmes, National Center for State Courts • **M. Marco Fabri**, Directeur par intérim de l'Istituto di Ricerca sui Sistemi Giudiziari • **M. Alex Poku-Acheampong**, juge, Ghana
10 h 15- 10 h 45	**Pause café**
10 h 45-midi	**Séances de groupes thématiques IV**
	Salle des plénières (salle M1) – Volets thématiques I et II : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice et prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Chantage sexuel – La nécessité d'élaborer de nouvelles normes en matière d'intégrité et de responsabilité de la justice »** – organisé par l'Association internationale des femmes juges • **Animation du débat : Mme Susana Medina**, juge au Tribunal supérieur de justice d'Entre Rios, Argentine ; Présidente de l'Association internationale des femmes juges • **Mme Vanessa Ruiz**, juge à la Cour d'appel du district de Columbia, États-Unis • **Mme Mina Sougrati**, juge, Maroc • **Mme Shiranee Tilakawardena**, ancienne juge et Présidente par intérim de la Cour suprême, Sri Lanka • **Mme Nancy Hendry**, conseillère principale, Association internationale des femmes juges • **M. Diego Sebastián Luciani**, procureur aux Tribunaux fédéraux de Buenos Aires, Argentine
	Salle M6 – Volet thématique I : Renforcer l'intégrité et la responsabilité de la justice **« Ce qu'il reste à faire – Nouvelles approches pour promouvoir l'intégrité de la justice »** – organisé par le Commonwealth Judicial Education Institute (CJEI) • **Animation du débat : M. Adrian Saunders**, juge et Président élu de la Cour de justice des Caraïbes ; ancien Président de la Cour suprême des Caraïbes orientales • **M. Kenneth Benjamin**, Président de la Cour suprême, Belize • **M. Kashim Zannah**, Président de la Haute Cour de l'État de Borno, Nigéria • **Mme Sandra Oxner**, ancienne juge, Canada ; Présidente fondatrice du Commonwealth Judicial Education Institute • **M. Henry Adonyo**, juge, Directeur exécutif de l'Institut de formation judiciaire, Ouganda

	Salle M3 – Volet thématique II : Prévenir la corruption dans le système judiciaire **« Mettre en œuvre des directives inspirées des bonnes pratiques pour la sélection et la nomination des juges en Afrique australe et en Afrique de l'Est »** – organisé par le département de la gouvernance démocratique et des droits de l'Université du Cap • **Animation du débat : M. Arnold Tsunga**, Directeur du programme régional pour l'Afrique, Commission internationale de juristes • **M. Sanji Monageng**, juge à la Cour pénale internationale • **M. Jan van Zyl Smit**, associé de recherche principal, Bingham Centre for the Rule of Law • **M. Christopher Oxtoby**, chercheur principal au département de la gouvernance démocratique et des droits, Université du Cap • **M. Matt Pollard**, conseiller juridique principal à la Commission internationale de juristes
	Salle M7 – Volet thématique III : Évaluer et surveiller l'intégrité **« Évaluer la corruption et l'intégrité dans le système judiciaire – Qu'avons-nous appris ? »** – organisé par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le U4 Anti-Corruption Resource Centre, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Istituto di Ricerca sui Sistemi Giudiziari (IRSiG) et l'ONUDC • **Animation du débat : M. Daniel Kempken**, Chef de division au Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne • **M. Tilman Hoppe**, consultant à l'Agence allemande de coopération internationale • **Mme Elodie Beth**, conseillère de programme au Centre régional du PNUD à Bangkok • **M. Francesco Contini**, chercheur principal à l'Istituto di Ricerca sui Sistemi Giudiziari • **Mme Sofie Schuette**, conseillère principale au U4 Anti-Corruption Resource Centre • **M. Oliver Stolpe**, administrateur principal de programme à l'ONUDC
Midi-14 h 30	**Déjeuner**
13 h 45- 14 h 30	**Réunion des rapporteurs des séances de groupes thématiques III et IV (salle M0127)**
14 h 30- 16 heures	**Séance plénière – Travailler ensemble à l'intégrité de la justice** *Les participants étudieront les recommandations issues des séances de groupes thématiques et la manière dont les juges, les instances judiciaires, les associations judiciaires et d'autres acteurs peuvent collaborer pour promouvoir et renforcer l'intégrité de la justice grâce au Réseau mondial pour l'intégrité de la justice.* • **Animation du débat : Oliver Stolpe**, administrateur principal de programme à l'ONUDC

16 heures- 16 h 15	**Pause café**
16 h 15- 17 heures	**Le Réseau mondial pour l'intégrité de la justice – Structure et priorités futures** *Les participants devraient approuver le mandat du Réseau mondial pour l'intégrité de la justice et décider de la voie à suivre, notamment en ce qui concerne la prochaine réunion mondiale du Réseau. Cette séance devrait se terminer par l'adoption d'une déclaration sur l'intégrité de la justice.* • **Animation du débat : Mr. Dimitri Vlassis**, Chef du Service de la lutte contre la corruption et la criminalité économique à l'ONUDC
17 heures- 17 h 30	**Observations finales**

Merci aux partenaires qui ont aidé à organiser cette rencontre :